



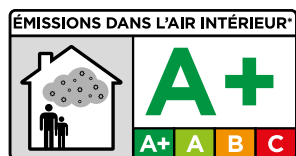
TRIOTECH-30

Mortier de ragréage pour sols et murs résistant à l'abaissement

- Pour les applications intérieures et extérieures, même sous l'imperméabilisation dans les bassins des piscines et des zones externes
- Pour sols, murs et plafonds
- Pour des épaisseurs de 2 à 30 mm
- À prise rapide
- Faible retrait
- **CE**

Classification selon EN 13813: CT C25 – F4 A1 fl

Classification selon EN 1504-3: R2



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES:

TRIOTECH-30 est un mortier de ragréage à base de ciment modifié avec des polymères, utilisé pour créer des surfaces planes pour l'application ultérieure de produits imperméabilisants ou de revêtements. TRIOTECH-30 est classé comme mortier de réparation de béton R2 selon la norme EN 1504-3.

PRESCRIPTION:

TRIOTECH-30: Restauration non structurelle d'éléments en béton par application manuelle ou mécanique de mortier à la base de ciment thixotropique monocomposant, spécifique pour des éléments en béton d'une durabilité garanti, tels que TRIOTECH-30 de Benfer, équipé du marquage CE et conforme aux exigences de performance de la norme EN 1504-3, classe R2, pour la réparation et la restauration non structurelle de béton.

TRIOTECH-30: Les supports seront nivelés avec un mortier de lissage pour des sols et des murs, résistante à l'abaissement, à durcissement rapid, applicable aux épaisseurs de 2 à 30 mm, tel que TRIOTECH-30 de Benfer.



ASSISTANCE
TECHNIQUE



GARANTIE
D'ASSURANCE



RENCONTRES DE
TECHNICIENS



EMPLOI
PROFESSIONNEL

DOMAINES D'APPLICATION:

À l'intérieur et à l'extérieur, pour égaliser et ragréer les murs, les sols, et les toitures inégales et minérales, devant être recouverts d'une étanchéité ou d'un carrelage. Il est utilisé aussi pour les étanchéités en dessous des piscines, des plages et à l'extérieur là où une membrane étanche adhérente BENFER à base de minéraux est posée. Pour la restauration volumétrique d'éléments en béton non structuraux.

MODE D'EMPLOI:**PREPARATION DU SUPPORT:**

Le support minéral doit être porteur, stable, rugueux, libre d'agents séparateurs. Le support doit correspondre à la résistance des capacités de charge selon la DIN 1055.

Les laitances ou les couches séparatrices sont à éliminer mécaniquement par les mesures adéquates comme par ex. le grenaillage, le fraisage. Les ouvertures de retrait doivent être considérablement fermées. Éliminez les franges jusqu'au noyau solide. Les supports absorbants sont à traiter préalablement avec STARPRIM. Au sol, les supports en béton selon la DIN 1045, les chapes chauffantes et non chauffantes selon DIN 18560, et les chapes en ciment à prise rapide (par ex. SOLIDONE), sont adéquates.

TRIOTECH-30 est adéquat à l'extérieur et aux surfaces soumises à l'humidité, lorsqu'une étanchéité de liaison Benfer adéquate, doit être réalisée. Il n'est pas adéquat comme couche porteuse sans supplément, en revanche, il l'est comme revêtement prévu.

Pour la vérification de la maturation, avant l'application de TRIOTECH-30 au sol, il faut procéder à une mesure de l'humidité restante avec un appareil CM. Le degré d'humidité CM ne doit pas dépasser:

- CT chape ciment $\geq 2,0$ CM% pour chape sur isolation ou de séparation,
- CA chape anhydrite sans chauffage au sol $\geq 0,5$ %,
- CA chape anhydrite avec chauffage au sol $\geq 0,3$ %.

MÉLANGE DU PRODUIT**Taux de mélange:**

4,75 – 5,0 d'eau: 25 kg TRIOTECH-30. Mélangez TRIOTECH-30 de façon homogène dans un récipient propre, à l'eau propre. Versez de l'eau dans un récipient propre et avec un malaxeur puissant (env. 300-700 min⁻¹), mélangez avec la poudre sèche jusqu'à l'obtention d'un ragréage homogène, souple, stable, lisse et pâteux. La durée de mélange est d'env. 3-5 minutes. TRIOTECH-30 est à mettre en oeuvre au min. 30 minutes par une température de +23°C.

APPLICATION DU PRODUIT:

1. Humidifiez les supports absorbants jusqu'au refus.
2. Apposez TRIOTECH-30 sur le support humide, mais pas mouillé, répartissez de façon homogène durant la durée de mise en oeuvre. TRIOTECH-30 peut être appliqué en une seule opération jusqu'à une épaisseur de couche de 30 mm.
3. Après env. 45-80 minutes selon le support, les conditions environnantes et l'épaisseur de la couche, il est possible de lisser avec une éponge humide. Un nouveau passage à la taloche est au mieux à réaliser lorsque la première couche est solide, mais par sa sombre coloration, encore humide. Ne dépassez pas l'épaisseur de couche maximale de 30 mm.

DURCISSEMENT ET PROTECTION :

Protégez TRIOTECH-30 ayant fait sa prise, d'une évaporation rapide de l'eau (fortes températures, exposition directe aux rayons du soleil, courant d'air) par ex. aspergez constamment à l'eau ou recouvrez. La température ambiante, celle du matériau et du support ne doivent pas être inférieures à +5°C pendant la mise en oeuvre ainsi que pendant la semaine qui suit l'application.

REMARQUES:

- Nettoyez les vieux revêtements céramiques, traitez préalablement avec STARPRIM et enduisez ensuite avec TRIOTECH-30.
- Un contact direct entre un ciment de colle et une chape magnésite entraîne une détérioration de la chape magnésite due à une réaction chimique qui est aussi connue comme la poussée magnésite. Une sollicitation d'humidité négative provenant du support doit être évitée par des mesures appropriées. Le support en magnésite est poncé mécaniquement et imprégné de la résine époxy REOBASE (consommation env. 600 g/m²). La couche fraîche est à saupoudrer en abondance avec du sable quartz de granulométrie 0,2-0,7 mm. Après un temps d'attente d'env. 12 à 16 heures, commence le ragréage avec TRIOTECH-30 jusqu'à une épaisseur de couche maximale de 30 mm.
- Pour les chapes en sulfate de calcium, le taux d'humidité CM sans chauffage du plancher de 0,5%, avec chauffage du plancher de 0,3%, ne doit pas être dépassé lors des travaux de ragréage avec TRIOTECH-30. Traitez minutieusement au préalable avec le primaire STARPRIM et laissez sécher complètement. Après une seconde période d'attente d'env. 12-16 heures, commence le ragréage avec TRIOTECH-30 jusqu'à une épaisseur de couche maximale de 30 mm. La pénétration de l'humidité ultérieure est à exclure.
- Les joints de dilatation, les joints de mouvement, les joints de bâtiment sont à reprendre, respectivement à appliquer aux endroits prévus, au moyen de produits adaptés par ex. avec la bande de joint pour bordure. Les joints de rupture sont coupés après séchage de TRIOTECH-30 jusqu'à 1/3 de l'épaisseur appliquée.
- Un support très poreux nécessite plus de matériau. Les hautes températures augmentent le processus de prise, les basses températures le ralentissent.
- TRIOTECH-30 ayant déjà fait sa prise, ne doit en aucun cas être réactivé par ajout d'eau ou avec du mortier frais. Il y a un risque d'insuffisance de solidité.
- Protégez les surfaces non traitées de l'influence de TRIOTECH-30.

Les règles en vigueur sont à respecter. Par ex.: DIN 18157, DIN 18352, DIN 18560, DIN EN 13813, DIN EN 13318, DIN 1055.

Les fiches BEB distribuées par l'association nationale pour les chapes et les finitions.

Les fiches „ZDB“, éditées par la „Fachverband des deutschen Fliesengewerbes“ (Fédération all. des carreleurs): [1] Avertissements pour l'installation d'imperméabilisation en combinaison avec des carreaux de céramique à l'intérieur et à l'extérieur. [2] Revêtement sur chape sulfate de calcium [3] Joints de mouvement dans les habillages et revêtements en carreaux/dalles [4] Carreaux de revêtements en céramique soumis à d'importantes sollicitations mécaniques [5] Carreaux et dalles de céramique, pierres naturelles et blocs de ciment dans la construction avec des sols à la base de ciment avec couche d'isolation; [6] Carreaux et dalles de céramique, pierres naturelles et blocs de ciment dans la construction de sols à la base de ciment chauffés; [7] Revêtements extérieurs [8] Construction de piscine Fiche TKB (Commission Technique pour les mortier colles de Construction) Fiche technique: "Description technique et application de composés de lissage pour les sols à la base de ciment".

Respectez les fiches de sécurité de l'EU en vigueur.

NETTOYAGE: Avec de l'eau lorsque le produit est encore frais.

CONSOMMATION: 1,5 kg/m²/mm d'épaisseur.

CONDITIONNEMENT: TRIOTECH-30 est disponible en sacs en papier polythène de 25 kg sur palettes de 1.050 kg.

STOCKAGE: Dans l'emballage original fermé en lieu frais et sec.

Utilisez les sacs ouverts immédiatement.

DURÉE: 12 mois à compter de la date inscrite sur l'emballage.

DONNÉES TECHNIQUES DU PRODUIT

Classification selon EN 13813:	CT C25 – F4 A1 fl
Classification selon EN 1504-3:	R2
Base:	Poudre pré-mélangé
Couleur:	Gris
Conservation et durée:	12 mois dans l'emballage original fermé en lieu frais et sec
Nocivité:	Possibles irritations de peaux et yeux à cause de contact
Inflammabilité:	No
Masse volumique apparent:	1200 kg/m ³
Rapport de gâchage:	4,75 - 5 litres d'eau/sac de 25 kg
Temps de mélange:	3 – 5 minutes
Consistance de la pâte:	Mortier thixotrope
Masse volumique pâte:	2000 kg/m ³
Température d'application:	De + 5°C + 35°C
Pot Life:	30 minutes*
Épaisseur min/maximal:	De 2 mm à 30 mm
Granulométrie maximal:	0,5 mm
Praticabilité légère sur support secs :	après 3 heures*
Pose de carreaux de céramique:	4 heures*
Pose de carreaux de céramique:	4 heures*
Pose de marbre et pierres nat. stables:	6 heures*
Pose de bois et résilients:	24 heures*
Durcissement final:	7 jours
Résistance à la compression à 24 heures et 28 jours (EN 13892-2):	10 N/mm ² , 25 N/mm ²
Résistance à la flexion à 24 heures 28 jours (EN 13892-2) :	3 N/mm ² , 4 N/mm ²
Teneur en ions chlorure: (EN1015-17):	≤ 0,05%
Bond d'adhérence:	≥ 0,8 MPa
Retrait / expansion empêché (EN12617-4):	≥ 0,8 MPa
Absorption capillaire (EN13057):	≤ 0,5 kg/m ² h
Compatibilité thermique partie 1 (EN13687-1) glaçage/déverglace:	≥ 0,8 MPa
Compatibilité thermique partie 2 (EN13687-2) orage:	≥ 0,8 MPa
Compatibilité thermique partie 4 (EN13687-4) cycle à sec :	≥ 0,8 MPa
Résistance à la température:	De -30°C à + 90°C

* données relevées à 23° C et 50% d'humidité relative

N.B.: Les données et les informations fournies sur cette fiche et dictées par notre expérience n'ont qu'un caractère indicatif et doivent être vérifiées par l'utilisateur du produit qui assume toutes les responsabilités dérivant de sol.